IRPA

Thématique : Insertion professionnelle
Dernière mise à jour : 10/07/2020
Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/insertion-professionnelle/irpa

Coordonnées

Adresse
Domaine de Fraisse
11250 LEUC

Téléphone
04 68 76 33 65

Email
contact@irpa.fr

Site web
https://www.irpa.fr

Informations de la fiche

Type
- Association

Zone concernée
- Occitanie

Spécialisé TND (Troubles du neurodéveloppement)
- OUI

Informations complémentaires

Encadrement :
Éducateurs spécialisés, éducateurs sportifs, animateurs spécialisés
Psychopratriciens, thérapeutes, Sophrologue Caycédienne
Médecin pédopsychiatre superviseur

Les intervenants sont formés à l'autisme et à d'autres méthodes adaptées à la prise en charge des jeunes avec TSA et des aidants familiaux (Montessori, musique et sons, médiation par le cheval, neurosciences pour l'accompagnement, sophrologie Caycédienne, Hypnose Ericksonienne, burn out parental...) par divers organismes (IRPA, CERESA, ARCHE, Training Institute for Parental Burnout...)

Financement des séjours :
Grâce au Fonds de dotation Réalité Autisme et à AG2R LA MONDIALE, une bourse est accordée à hauteur de 85% du montant du séjour. Les participants ne financent que 15% du montant de leur séjour

Prestations comprises dans les séjours :

- Activités obligatoires pour un enfant ou jeune avec TSA et jusqu'à 2 aidants familiaux
- Hébergement en pension complète du dimanche au samedi (6 nuits) avec draps et serviettes fournis

L'IRPA dispose pour l'organisation de ses séjours des moyens matériels suivants :

- salles d'activités
- espace psychomoteur et sensoriel en pleine nature
- parcours sensoriels extérieurs
- potager thérapeutique
- ferme pédagogique
- centre équestre éthologique
- hébergement hôtelier et restauration
- environnement de 140 hectares préservé (classé ENS)

Service proposé

- L'IRPA propose deux types de séjours qui se déroulent sur le domaine de Fraisse (à 12km de Carcassonne) du lundi au vendredi avec arrivée le dimanche et départ le samedi matin, en pension complète : - séjour de répit actif : l'IRPA propose un ensemble d'activités psychopédagogiques sensorielles et motrices pour les jeunes avec TSA, dans un environnement sécurisant et naturel afin de les aider à recréer du lien avec l'environnement et les autres et à améliorer l'autonomie et la socialisation. En parallèle, l'IRPA a développé un protocole innovant de « répit actif » adapté aux difficultés rencontrées par les parents, fratries, grands-parents, dans leur rôle d'aidants familiaux. Les activités thérapeutiques ont pour objectifs de rompre avec l'isolement et les difficultés du quotidien, de retrouver confiance en ses compétences de parents et d'aidants et de rééquilibrer la balance parentale et familiale. Dans ce cadre, l'IRPA accueille toute la famille, ce qui permet un renforcement du lien familial. - séjour d'accompagnement pré-professionnel : ces séjours s'adressent plus particulièrement aux jeunes de 16 à 25 ans pour les aider à faire émerger ou valoriser leur potentiel, à améliorer leurs compétences émotionnelles et relationnelles, à développer la confiance et l'estime de soi, à apprendre à se positionner par rapport aux autres et à diminuer le sentiment d'insécurité. De ce fait, en développant leurs capacités, ils peuvent plus facilement accéder à un stage, une formation, un emploi et s'insérer dans la société. Lors de ces séjours, ces jeunes sont accompagnés soit par leur famille qui pourra bénéficier de répit, soit par des éducateurs.

Age du public concerné

Les séjours proposés par l'IRPA sont à destination des familles confrontées à l'autisme dont les enfants et jeunes adultes avec TSA ont entre 6 et 25 ans.
Dans les séjours de répit actif, les fratries sont prises en charge à partir de 6 ans.

Modalités d'admission

Après réception et étude du dossier complet d'inscription par notre commission, nous vous confirmons votre séjour dans un délai de deux mois.

Missions et actions

L'IRPA a créé le concept « Village de Fraisse – Terre d'Avenir ». Complexe de recherches pratiques sur l'autisme et lieu d'activités psychopédagogiques sensorielles et motrices pour des enfants et jeunes avec TSA, ce concept doit leur permettre, grâce à un milieu adapté et ouvert à

tous, d’intégrer leur enveloppe sensorielle et motrice à travers différents ateliers : médiation par le cheval, ateliers Montessori, espace psychomoteur et sensoriel en pleine nature, ateliers musique et sons, activités créativité nature, potager thérapeutique, parcours sensoriels en pleine nature, ferme pédagogique, activités pré-professionnelles afin de faciliter leur inclusion dans la société.

L’IRPA utilise la nature et l’animal comme socle des diverses activités sensorielles et motrices proposées. La coopération avec le Vivant est un axe indispensable pour créer du lien entre ces jeunes et la réalité, l’environnement et les autres.

Les aidants familiaux, essentiels dans l’évolution d’un jeune avec TSA, sont totalement intégrés à cette démarche. En effet, dans le cadre de son action sur l’autisme, les membres de l’IRPA ont, dès l’origine, compris qu’il était impossible de trouver de véritables solutions pour ces jeunes sans prendre en considération leur situation familiale, souvent difficile. C’est pourquoi l’action de l’IRPA amène à proposer du «répit actif» aux aidants familiaux qui leur permet de sortir de l’isolement, de l’épuisement voire d’un état dépressif grâce à un ensemble activités telles que la sonothérapie, la Sophrologie Caycédienne, la relaxation par le cheval et à un travail d’accompagnement d’aide à la parentalité visant à prévenir les risques ou à traiter l’épuisement parental

L’action de l’IRPA prend place sur un domaine agrotouristique de 140 hectares, le domaine de Fraisse. Ce domaine dispose d’un centre équestre éthologique, d’un élevage de brebis, d’une ferme pédagogique animalière, d’un hébergement et d’un lieu de restauration. Ouvert à tout public, ce lieu favorise l’inclusion sociale mais aussi une meilleure connaissance de l’autisme pour des personnes non averties.